

Un téléphone simple fonctionne sans énergie électrique

## LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS ☎

Météo, répondeur	Tél. : 08 92 68 08 08
P.C.S.B. Espace Météo (lignes groupées)	Tél. : 05 90 29 70 66 Tél. : 05 90 27 89 28 Fax : 05 90 29 71 86
Pompiers	Tél. : 18 Tél. : 05 90 27 62 31
Préfecture St barth	Tél. : 05 90 27 63 28
Hôpital (lignes groupées)	Tél. : 05 90 27 60 35
Gendarmerie	Tél. : 05 90 27 11 70
Dispensaire	Tél. : 05 90 27 60 27
Hôtel de la Collectivité	Tél. : 05 90 29 80 40
CROSS A.G. Sauvetage en mer	Tél. : 05 96 70 92 92

## POSTES DE SECOURS +

L'hôpital et le poste de secours de la caserne des pompiers de Saint-Jean seront fonctionnels durant toutes les phases de l'alerte.

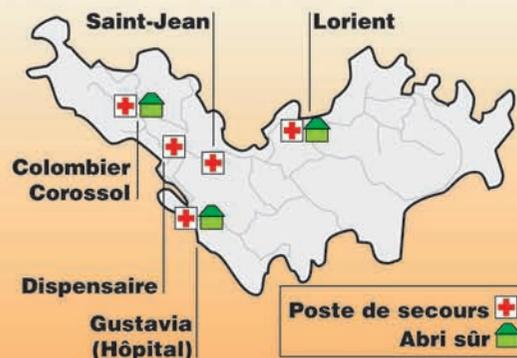
Les postes de secours de Lorient et du rez-de-chaussée de l'ancienne école Alcide TERAC seront fonctionnels à l'alerte grise îles du nord.

Le dispensaire sera fonctionnel à l'alerte grise îles du nord, ainsi que pour consultations de psychologues, campagne de vaccination.

## ABRIS SÛRS 🏠

Local A.L.C.	Corossol
École Saint-Joseph	Lorient (salle du réfectoire)
École primaire	Gustavia

Les personnes grabataires peuvent contacter le P.C. qui leur indiquera la marche à suivre.



Toute l'info météo sur le [www.radiostbarth.com](http://www.radiostbarth.com)



**Outillage STIHL :**  
Débroussailleuses, tronçonneuses, nettoyeurs haute pression...

Rue Auguste Nyman  
97133 Saint-Barthélemy  
Tél. : 05 90 27 80 81  
Fax : 05 90 52 89 70



*La Compagnie Commerciale du Port Franc*

B.P. 118 - PORT DE GUSTAVIA - 97098 SAINT-BARTHÉLEMY CEDEX  
Tél. 05 90 27.58.00 - Fax 05 90 27.86.58



**Tous travaux d'imprimerie...**  
Menus, flyers, cartes de visite, tampons, autocollants, étiquettes, papier entête, enveloppes, faire-part, brochures, carnets, liasses...

Les Galeries du Commerce - Saint Jean  
Tél : 05 90 27 11 11 - Fax : 05 90 27 11 12  
E-mail : sbhprint@orange.fr




**Les Sauveteurs en Mer**  
B.P. 131  
97095 Saint Barthélemy Cedex  
E-mail : snsmsbh@orange.fr  
[www.sns-sm-stbarth.com](http://www.sns-sm-stbarth.com)

Président de station M. MAGRAS Ingénu 06 90 35 08 63  
Trésorier : M. BRIN Colbert  
Secrétaire : Mme MAGRAS Elise  
Patron Suppléant : M. MAGRAS Daniel

Patron du canot SNS 269 M. PETER Max 06 90 64 08 07

Pour que l'eau salée n'est plus jamais le goût des larmes...

SAINT-BARTHÉLEMY



# SAISON CYCLONIQUE 2008

## Plan Spécialisé Cyclones



### LES NOMS

Arthur	Dolly	Gustav	Josephine	Marco	Paloma	Teddy
Bertha	Edouard	Hanna	Kyle	Nana	Rene	Vicky
Cristobal	Fay	Ike	Laura	Omar	Sally	Wilfred

### A L E R T E S

**VIGILANCE JAUNE ILES DU NORD**  
**ALERTE ORANGE ILES DU NORD**  
**ALERTE ROUGE ILES DU NORD**  
**ALERTE VIOLETTE ILES DU NORD**  
**ALERTE GRISE ILES DU NORD**  
**FIN D'ALERTE ILES DU NORD**

### RECHARGE TON MOBILE



... OÙ, QUAND,  
ET COMME TU VEUX !

Dauphin Telecom, Rue Oscar II - Gustavia  
**0590 52 09 92**

# Informations aux particuliers, aux hôtels et locations meublées

## DISPOSITIONS À PRENDRE EN SAISON CYCLONIQUE

### 1 - RAPPEL :

La période cyclonique s'étend du début juillet à la fin novembre.

Une dépression tropicale passe au stade de tempête dès que les vents atteignent 63 à 118 km/heure (34 à 64 noeuds) et se manifestent par des pluies abondantes et une forte houle.

Une tempête tropicale passe au stade de cyclone dès que les vents dépassent 118 km/heure (64 noeuds).

Dès le stade de tempête, le phénomène météorologique est baptisé d'un prénom dans l'ordre alphabétique.

A partir du moment où la trajectoire du cyclone est confirmée et que la menace se précise, le Préfet délégué déclenche 36 heures avant l'arrivée estimée du phénomène :

- L'Alerte Orange Guadeloupe (concerne la Guadeloupe et ses îles proches)

### 2 - ORGANISATION LOCALE

Un poste de commandement PC est mis en place dès l'alerte orange îles du nord à l'espace météo.

Tél. 05 90 29 70 66 (lignes groupées) - Fax 05 90 29 71 86

Tél. 05 90 27 89 28 (lignes groupées)

Ce poste coordonne les opérations et informe la population par le biais de Radio St-Barth : 98,7 Mhz - 100,7 Mhz

### 3 - CONDUITE À TENIR AU DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE ORANGE ÎLES DU NORD.

a - Pour les établissements hôteliers :

Définir un local, répondant aux normes avec volets de sécurité, au sein de l'établissement, pouvant accueillir les clients (si leurs chambres présentent des risques).

Ce local pourra être utilisé au besoin à l'alerte rouge îles du Nord (soit environ 6 à 8 heures avant l'arrivée du phénomène et à l'alerte violette îles du nord (arrivée du phénomène)

b - Pour les hôtels, locations meublées et maisons particulières :

Prévoir :

- Un éclairage de secours (lampes à pétrole - lampes de poche et batteries de rechange). La prudence est conseillée quant à l'utilisation de camping gaz d'éclairage en milieu fermé (explosion par gaz confiné).

- Des réserves de conserves, lait, eau minérale, aliments pour bébé...

- Une pharmacie de bord.

- Le matériel indispensable (marteau, clous, tringles de bois...).

Un responsable de l'établissement reste présent avec les clients de l'hôtel.

c - Concernant l'établissement en lui-même ou les maisons particulières :

Entreprendre de :

- Consolider les fenêtres et les portes.

- Renforcer les crochets, à défaut, clouer contre les volets une ou deux tringles de bois à l'extérieur.

Si le bâtiment possède des baies vitrées, la meilleure protection consiste à fixer un panneau de contreplaqué à l'extérieur afin d'éviter des accidents dus à des projections.

- Démontez les antennes de télévision.

- Mettre à l'abri les meubles de jardin et autres ustensiles pouvant être emportés par le vent.

- Placer livres et documents importants dans des emballages étanches.

- Se constituer une réserve d'eau.

- Garer les véhicules dans un emplacement à l'abri du vent et des arbres afin de les protéger d'éventuelles chutes.

Si votre établissement hôtelier ou location meublée présentent des risques d'insécurité, des abris de la collectivité sûrs seront mis à la disposition de tous à l'Alerte Orange Îles du Nord.

### 4 - L'ALERTE ROUGE ÎLES DU NORD

L'alerte Rouge Îles du Nord est déclenchée par le Préfet délégué quelques heures avant le passage du cyclone :

«Se préparer à s'enfermer chez soi»

Les informations sont diffusées par le biais de Radio Saint-Barth.

Pour les établissements hôteliers, maisons meublées et particuliers :

Si votre logement présente des risques pour vous abriter du phénomène contactez le P.C. au 05 90 29 70 66 ou au 05 90 27 89 28 afin de pouvoir rejoindre un abri sûr, retenu par la collectivité.

Un responsable vous donnera les directives.

### 5 - L'ALERTE VIOLETTE ÎLES DU NORD (phase de confinement)

«Le phénomène cyclone se fait déjà ressentir et confirme sa trajectoire. Il touchera dans les deux heures qui suivent Saint-Barth et Saint-Martin».

Pendant le cyclone :

- Rester à l'écoute de Radio Saint-Barth à l'aide d'un récepteur à pile.

- Ne pas quitter son abri avant la levée d'alerte.

- Surveiller sans cesse la résistance aux vents des portes et des fenêtres.

- Être en mesure de consolider les portes intérieures de la maison.

Il peut y avoir durant le cyclone une période d'accalmie dénommée «l'œil du cyclone»; elle est suivie dans un délai indéterminé d'un redoublement de l'intensité des vents.

Redoubler de vigilance si le cyclone a lieu la nuit.

### 6 - L'ALERTE GRISE

(qui sera diffusée par la radio) :

Des mesures collectives ponctuelles adaptées à la situation du moment seront transmises par le Préfet délégué par diffusion radio.

- Signaler les blessés au Poste de Commandement par tout moyen.

- Leur venir en aide avec les équipes de secours.

3 postes de secours de secteur seront activés dès la phase des secours :

- 1 à Lorient, rez-de-chaussée école Saint-Joseph (indiqué par panneau).

- 1 à Colombier, rez-de-chaussée de l'ancienne école Alcide TERAC.

- 1 à Gustavia, au dispensaire

Le poste de secours avancé de la caserne des pompiers à Saint-Jean et l'hôpital de Gustavia restent opérationnels dans toutes les phases d'alerte.

Des responsables de quartiers sont désignés et vous pouvez les contacter en vue d'alerter les services compétents, ou pour vous apporter toutes informations utiles.

PERTURBATIONS	MANIFESTATIONS	DÉGÂTS À ENVISAGER
• Onde tropicale.	- Ciel couvert et pluies faibles à modérées pendant plusieurs heures.	- Néant.
• Onde tropicale forte.	- Pluies fortes, orages. - Rafales de vent sous les grains.	- Inondations locales. - Glissements de terrain, éboulements. - Risques pour la marine de pêche et la plaisance dus aux vents, aux pluies, à la mer, souvent croissants avec l'intensité de la perturbation.
• Dépression tropicale.	- Vent maximum sur une minute reste inférieur à 63 km/h (34 noeuds), pluies abondantes parfois.	- Inondations possibles. - Éboulements importants. - Dangers pour la marine de pêche et de plaisance notamment.
• Tempête tropicale.	- Vent maximum sur une minute compris entre 63 et 118 km/h (34 et 64 noeuds) - Rafales souvent violentes, forte houle et marée de tempête modérée.	- Inondations probables. - Éboulements, glissements de terrain. - Quelques dégâts dus aux vents, danger pour les embarcations en mer.
• Ouragan.	- Vent maximum sur une minute dépassant 118 km/h (64 noeuds), violentes rafales. - Pluies intenses, pluies violentes. - Marée cyclonique notable, houle puissante.	- Importance croissante des dégâts dus aux vents avec l'intensité du cyclone. - Danger extrême pour les navires en mer.